

SELARL Claire PASSET Camille DEGRUSON

COMMISSAIRES DE JUSTICE - AUXERRE (YONNE)

EXPEDITION

PROCES VERBAL DE CONSTAT

COMPETENCE NATIONALE POUR LES CONSTATS

Travaux et chantiers (constats avant travaux, inexécution, affichages PC...)

Constats nouvelles technologies (SMS, sites internet...)

Vie sociale de l'entreprise (grèves, absence de salariés, assemblées générales...)

Constats des particuliers (troubles de voisinages, inventaires de biens....)

Adresse : 9 rue du 24 Août BP 363- 89006 AUXERRE cedex

Email : selarl.passetdegruson@huissier-justice.fr

Site web : www.passetdegruson-cdjauverre.fr

Tel : 03.86.94.00.04

Membre du réseau



LE MERCREDI VINGT-QUATRE JUILLET
DEUX MILLE VINGT-QUATRE
de 14 heures 10 à 16 heures 10.

A LA REQUETE DE :

La **S.A. BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE**, SA Coopérative de Banque à Conseil d'Administration, Immatriculée au RCS DE DIJON sous le numéro 542820352, dont le siège est 14 Boulevard de la Trémouille à 21008 DIJON CEDEX, agissant poursuites et diligences de ses Représentants légaux domiciliés audit siège.

Faisant élection de domicile et constitution d'avocat en la personne et au cabinet de Maître Anne-Gaëlle LECOUR, Avocat au barreau de SENS, membre de la société d'Avocats Cyril GUITTEAUD – Anne-Gaëlle LECOUR, SCP Inter barreaux, demeurant au 4-6 Boulevard du Mail – BP 615 – 89106 SENS CEDEX

Ayant pour Avocat Plaidant Maître Alain THUAULT, Avocat associé de la SCP THUAULT FERRARIS CORNU, Avocat au barreau d'AUXERRE au 2 Rue de la Banque 89000 AUXERRE.

M'AYANT EXPOSE :

En vertu d'un acte notarié reçu par Maître BROCARDI, Notaire à JOIGNY, en date du 28 avril 2006.

D'un précédent commandement de payer valant SAISIE IMMOBILIERE signifié par mes soins en date du 03 juillet 2024 pour

2024

et en date du 10 juillet

Et procéder conformément aux dispositions de l'article R322-2 du Code des Procédures Civiles d'Exécution, à l'effet de dresser le procès-verbal Descriptif des biens Immobiliers ci-après désignés :

Commune de LAROCHE SAINT CYDROINE

une maison d'habitation
49 Rue Emile TABARANT
comprenant

- Au sous-sol : colton, chauffage (chauffage central gaz de ville) atelier
- Au rez-de-chaussée : véranda, séjour, cuisine, wc
- A l'étage : couloir, trois chambres, salle de bains avec wc
- Ml-étage : une pièce

Jardin, abri de jardin

Reconnus en tout à l'égout
figurant au cadastre

Sections	N°	Lieu-dit	Surface	Nature
AM	12	Rue Emile Tabarant	0 Ha 01 a 09 ca	
AM	13	Cote de la Roche	0 ha 08 a 96 ca	
		TOTAL	0 ha 10 a 05 ca	

Lesdits bien avec toute aisance et dépendances sans aucune exception, ni réserve avec tous immeubles par destination appartenant à :

©AVOVENTES.FR

Lesdits bien leur appartenant suivant acte reçu par Maître BROCARDI, Notaire à JOIGNY, en date du 28 avril 2006

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, **Claire PASSET, Commissaire de Justice, membre de la SELARL PASSET DEGRUSON, Commissaires de Justice Associés demeurant 9 RUE DU 24 AOUT à AUXERRE (89), par l'un d'eux soussigné,**

JE ME SUIS RENDUE CE JOUR :

49 RUE EMILE TABARANT 89400 LAROCHE ST CYDROINE

EN PRÉSENCE DE :

©AVOVENTES.FR du Cabinet Agenda Diagnostics, ainsi déclaré.

En présence d'un serrurier et de deux témoins préalablement requis par mes soins conformément à l'article L 142-1 du CPCE.

Et en l'absence des propriétaires régulièrement convoqués par courrier de mon ministère en date du 18 juillet 2024, puis ©AVOVENTES.FR est arrivé pendant mes constatations.

OÙ ÉTANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

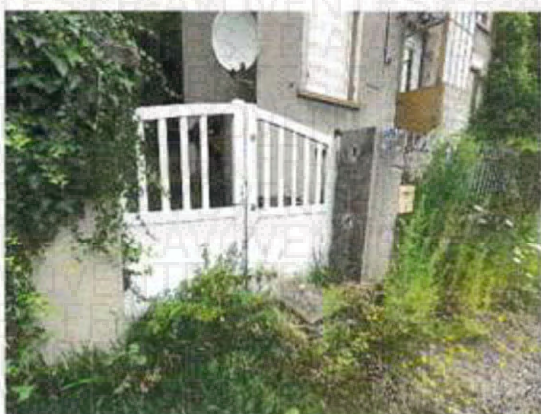
Avant ouverture

Le portail est cassé et hors d'usage.

Sur place, je constate que la maison est abandonnée avec des herbes hautes et aucun entretien extérieur.

Il s'agit d'une maison des années 1950 au bord de la route avec vieux crépi et une toiture à deux pans.

Référence : 17126_PVD AU 49 RUE EMILE TABARANT A LAROCHE ST CYDROINE (89)



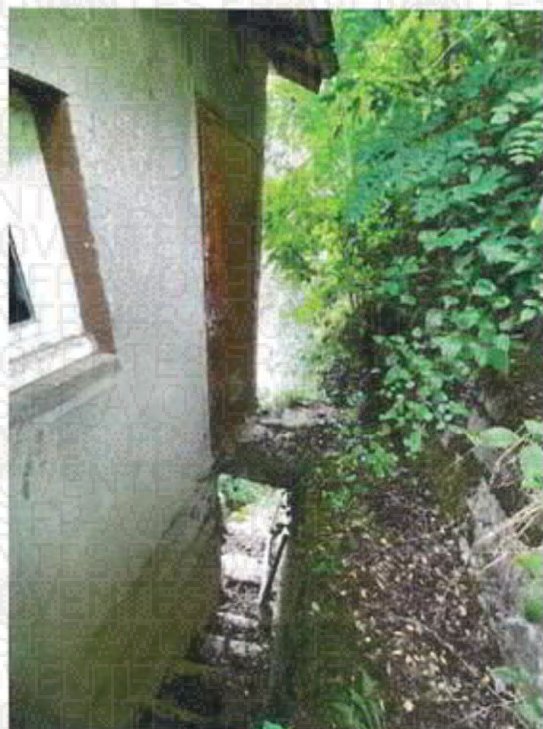
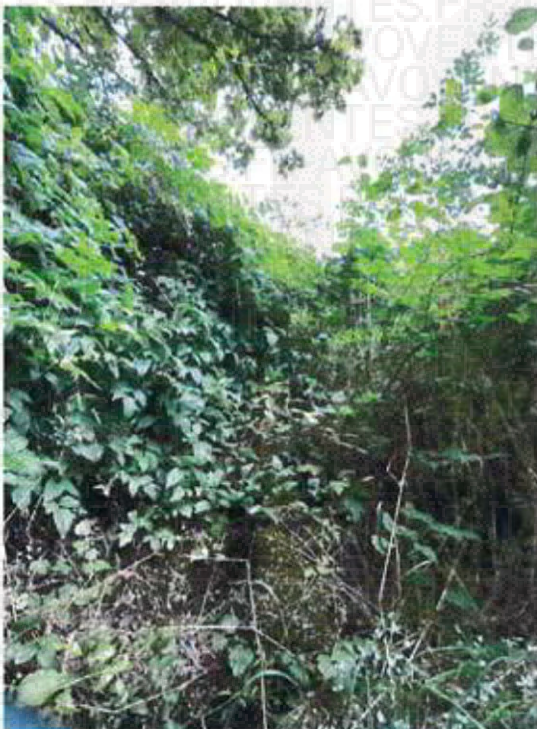
PARCELLE 0013

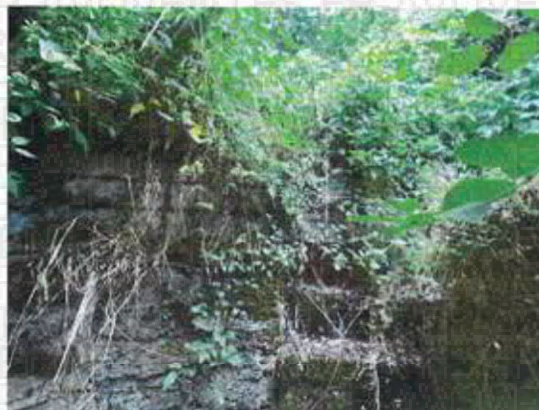
Terrain

Je constate que cette parcelle est totalement inaccessible à ce jour, complètement envahie par des ronces, des broussailles. Le terrain ne présente aucun entretien depuis de nombreux mois.

Je constate que ce terrain est en pente.

On accède à cette parcelle uniquement depuis la parcelle numéro 00 12, depuis l'arrière de la maison au moyen d'un escalier en béton qui monte derrière la maison d'habitation. À ce jour, le terrain est totalement inaccessible.





PARCELLE 0012

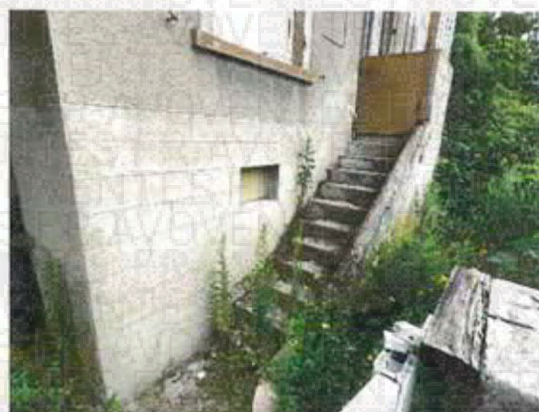
Extérieurs

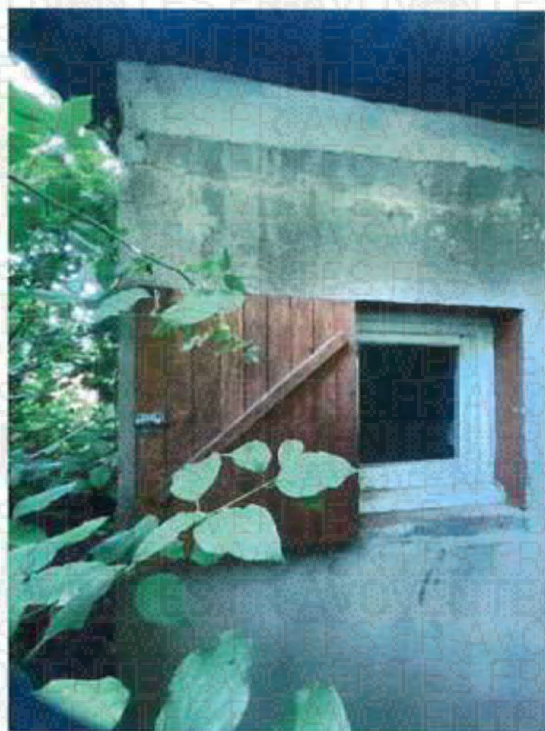
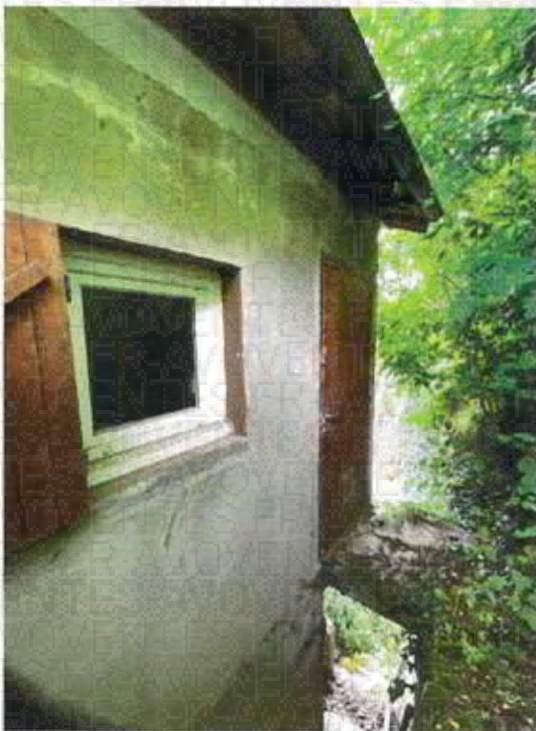
Il existe un portail deux vantaux en PVC, avec une latte cassée et le portail ne ferme pas à ce jour.
Les pilasses sont en béton.

Je constate l'existence d'une petite terrasse avec pavés autobloquants, en grande partie ensevelie sous la végétation.

Il existe un escalier en béton qui permet un accès à la porte d'entrée de la maison.

À l'arrière, Il existe une extension en parpaings bruts sans enduits.





Sous-sol

Il existe une vieille porte en bois avec verrou.

Au niveau de la première pièce, il s'agit d'une dalle béton au sol à l'état brut.

Les murs sont en parpaings.

Le plafond est en béton.

Il existe au niveau de cette première pièce sous-sol :

- une ouverture avec une imposte en plexiglas
- une ouverture bouchée avec des plaques de polystyrène
- un interrupteur électrique
- une prise électrique

Il existe une deuxième pièce en suivant avec un sol en terre battue. Les murs sont en parpaings avec des traces d'infiltration d'eau. Cette pièce est borgne.





Pièce principale rez-de-chaussée

On accède à la porte d'entrée au moyen d'une petite véranda montée avec un muret en parpaings, une structure en métal avec des vitrages simples.

La porte d'entrée est en PVC, avec une imposte vitrée avec double vitrage, poignée métallique et cylindre européen.

Le sol est recouvert d'un carrelage en 30 cms par 30 cms sur fond beige, encrassé avec un carreau cassé au centre de la pièce.

Les murs sont recouverts de fibre de verre mise en peinture blanche.

Le plafond est peint en blanc.

Il existe dans cette pièce :

- une arrivée électrique au plafond
- deux emplacements pour radiateurs électriques avec arrivée
- une fenêtre deux vantaux en PVC blanc munie d'une poignée, un volet roulant à commande électrique avec son bouton de commande.
- une cuisine aménagée avec un ensemble d'éléments bas, plan de travail en stratifié de couleur grise, crédence carrée avec une faïence grise, un évier deux bacs en résine avec égouttoir et robinet mitigeur. Un conduit de hotte aspirante qui est à ce jour bouché.
- un placard contenant un tableau de fusibles, un disjoncteur et un compteur Linky numéro PRM 12433863951620





Pièce à gauche au rez-de-chaussée

On accède à cette pièce directement depuis la pièce principale avec un sol en parquet flottant.

Les plinthes sont en stratifié.

Les murs et le plafond sont peints avec une peinture blanche défraîchie.

Il existe:

- une fenêtre deux vantaux en PVC blanc, avec double vitrage, volet roulant électrique avec son bouton de commande
- une ouverture passe-plat entre les deux pièces





Pièce buanderie

On accède à la pièce buanderie depuis le fond de la pièce principale non fermé avec au sol, un carrelage en carreaux de ciment.

Les murs sont à l'état brut avec des briques et des parpaings.

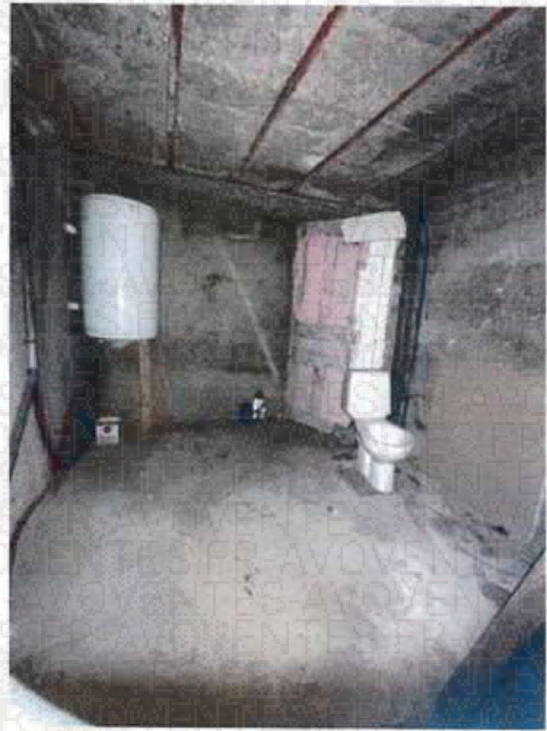
Il existe un escalier en béton à l'état brut.

Puis présence d'une pièce borgne, au sol il s'agit d'une dalle de béton.

Les murs et le plafond sont en béton, à l'état brut.

Il existe dans cette pièce buanderie :

- un tuyau d'évacuation pour machine à laver
- un ballon d'eau chaude
- une vieille porte en bois condamnée
- un bloc WC, non raccordé sur le réseau d'eau potable

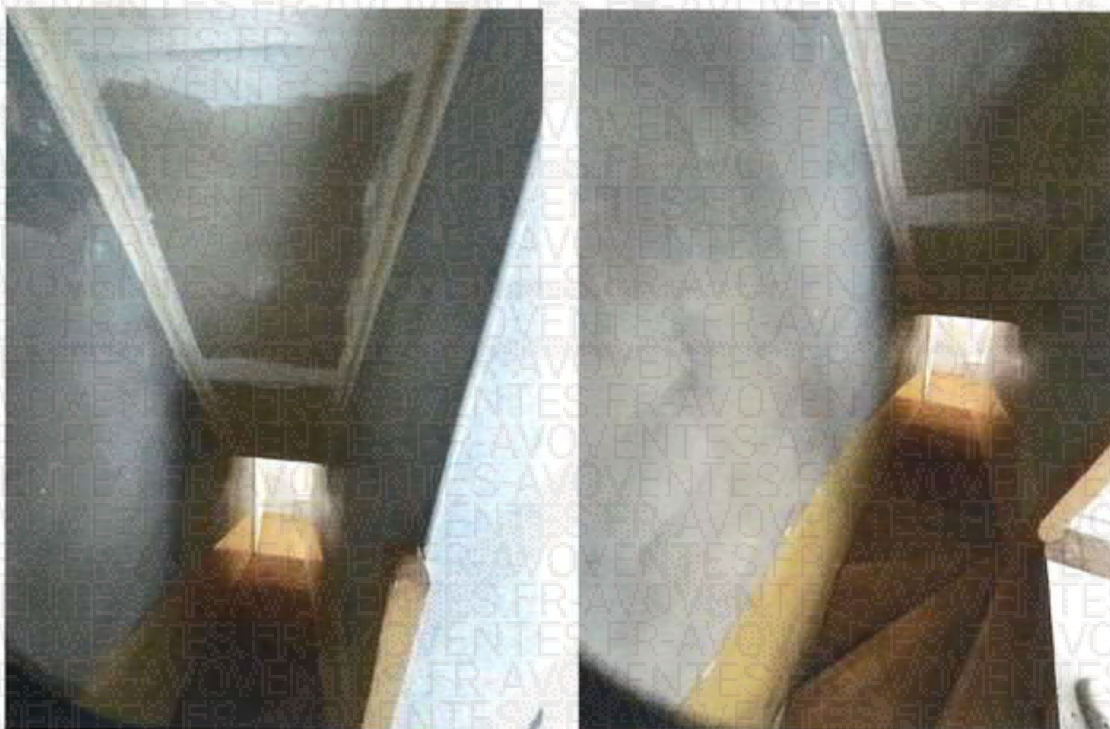


Escalier accès 1er étage

L'escalier est en pin et les murs de chaque côté sont recouverts de peinture très vieillissante.

Le plafond de la cage d'escalier est en plaques de plâtre à l'état brut.





Couloir

Au sol, il s'agit de planches de bois en mauvais état et une partie carrelée.

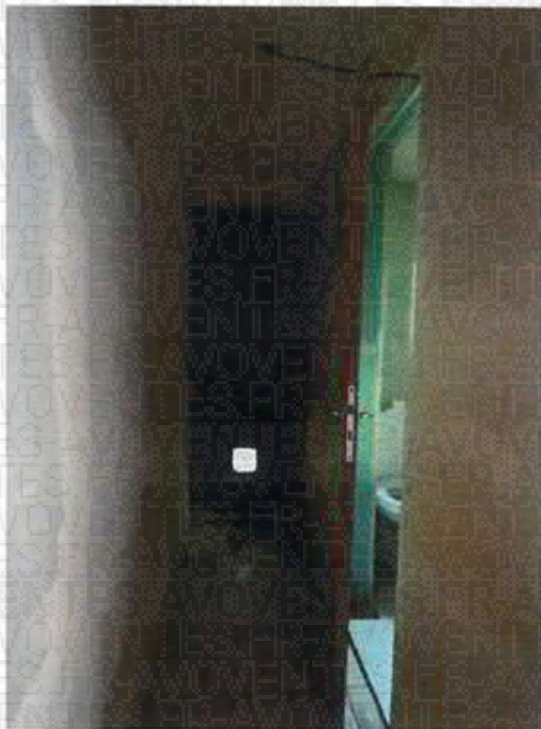
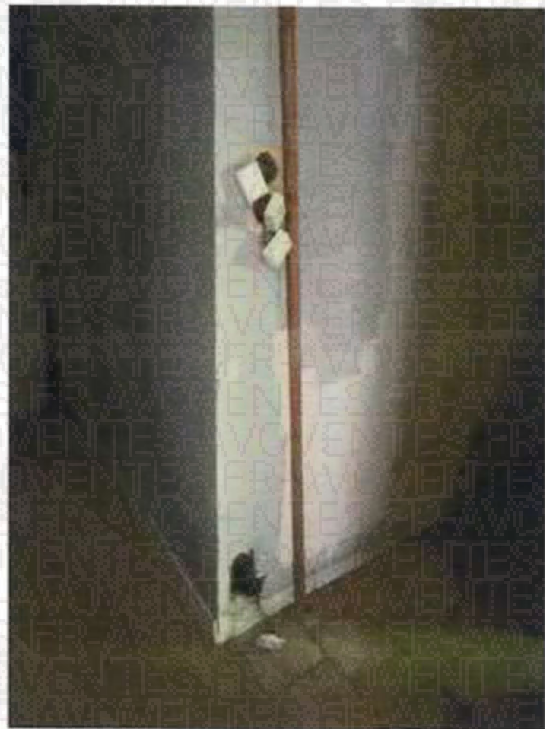
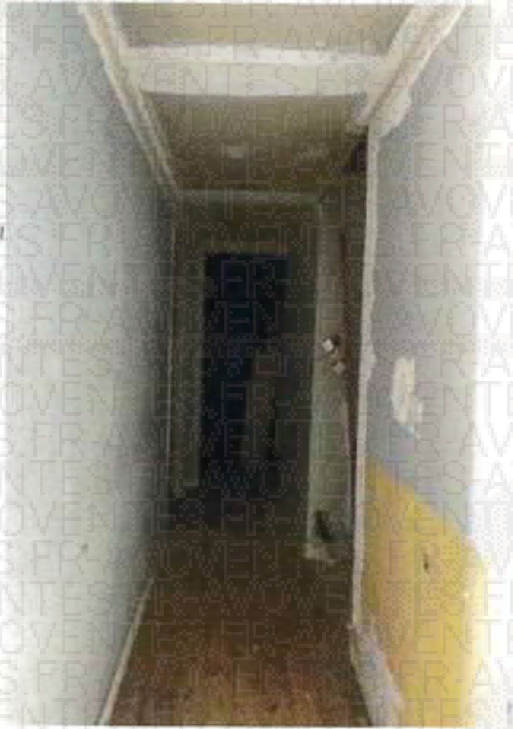
Il existe de vieilles plinthes en bois, peinture dégradée.

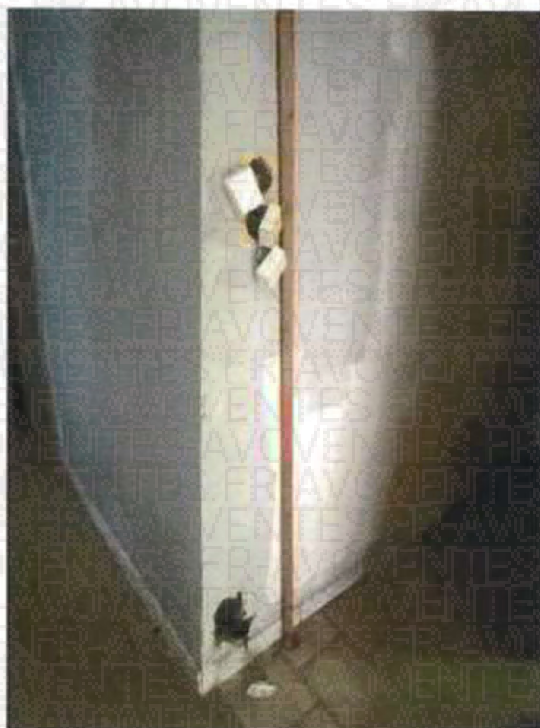
Les murs sont recouverts de peinture en mauvais état, avec des reprises d'enduit.

Le plafond est composé de plaques de plâtre à l'état brut, les bandes sont réalisées.

Il existe dans ce couloir :

- deux spots encastrés au plafond
- une trappe permettant un accès au comble
- une installation électrique en partie démontée
- une porte en bois permettant un accès sur l'arrière condamnée et collée à ce jour





Bureau à gauche

Je constate l'absence de porte.

Le sol est recouvert d'un vieux plancher de bois et de résidus de colle.

Je constate l'absence de plinthes qui ont été arrachées.

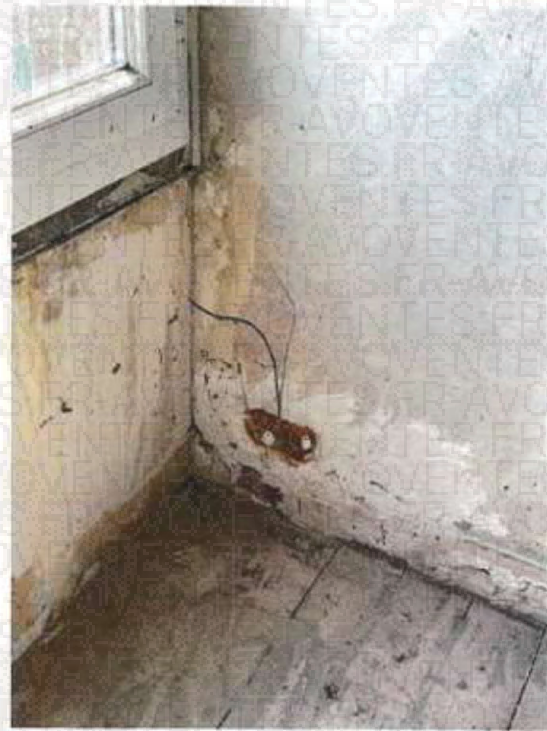
Les murs sont en partie à l'état brut et en partie avec du papier peint arraché.

Le plafond est composé de dalles de polystyrène largement jaune.

Il existe dans ce bureau :

- une arrivée électrique en applique au-dessus de la porte
- une installation électrique sommaire et non encastrée dans les murs
- une fenêtre deux vantaux en PVC blanc avec double vitrage et poignée. Cette fenêtre donne sur la voie publique.





Chambre à gauche

Je constate l'absence de porte.

Le sol est recouvert d'un vieux parquet en bois avec de nombreuses taches de peinture et de colle.

Les plinthes ont été arrachées.

Les murs sont recouverts de peinture avec de nombreuses reprises d'enduit et des trous.

Le plafond est recouvert de crépi peint en blanc.

Il existe dans cette chambre :

- une arrivée électrique au plafond
- une installation électrique avec des fils électriques et des appareillage non fixés dans les murs
- une fenêtre, deux vantaux en PVC blanc avec double vitrage, poignée, volet roulant à commande électrique





Chambre du fond

Je constate l'absence de toute porte.

Le sol est composé d'un plancher bois à l'état brut avec de nombreuses taches.

Les plinthes sont arrachées.

Les murs sont à l'état brut et résidus de peinture.

Le plafond est recouvert de crépis peints en blanc.

Il existe :

- une arrivée électrique au plafond
- des appareillages électriques déboîtés, des réservations et des fils électriques à nus.
- une fenêtre deux vantaux en PVC blanc avec double vitrage, poignée, volet roulant à commande électrique





Salle de bain

La porte en isoplane est à l'état brut, munie d'une poignée.

Le sol est recouvert d'un vieux carrelage en damier et des morceaux de parquet flottant recouvrant en partie le sol.

La partie basse des murs est à l'état brut.

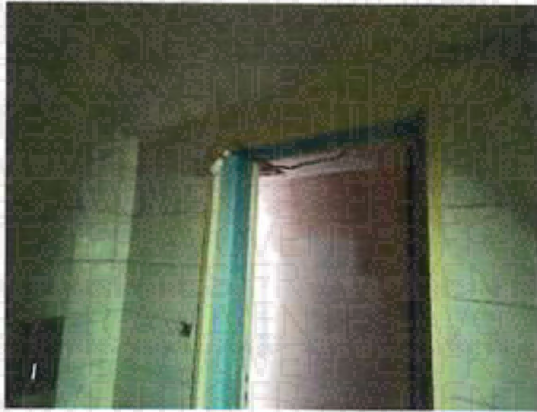
La partie haute des murs est recouverte de faïence sur fond bleu en mauvais état.

Le plafond est recouvert de crépi largement jauni.

Il existe dans cette salle de bain :

- une arrivée électrique sommaire avec un câble provenant depuis le couloir, douille et ampoule
- une arrivée électrique au plafond au centre de la pièce
- un bloc WC avec réservoir d'eau dorsal
- une fenêtre simple vantail en PVC blanc avec double vitrage translucide
- une baignoire en résine, simplement posée sur des pieds, avec robinet mitigeur, flexible et douchette
- un lavabo en céramique sur colonne avec son robinet mitigeur

Je constate l'absence d'installation électrique dans cette pièce.





REMARQUES GÉNÉRALES

La maison est inhabitable en l'état en l'absence de tout moyen de chauffage et en raison d'une installation électrique, particulièrement dégradée.

Il existe à ce jour une Installation électrique en partie sauvage suivant les déclarations de Monsieur

©AVOVENTES.FR

©AVOVENTES.FR indique que la maison était précédemment louée à ©AVOVENTES.FR
©AVOVENTES.FR cédé il y a environ 3 mois.

La taxe foncière est de 524 euros en 2023.

La maison serait raccordée au réseau d'assainissement collectif et le diagnostic sera dressé ultérieurement par le service de l'assainissement de la Communauté de Communes de l'Agglomération Migennoise.

Surface habitable :

Surface habitable : 84,01 m²
(quatre-vingt quatre mètres carrés un décimètre carré)
Surface des annexes : 38,78 m² – Surface non prise en compte : 0,00 m²

Constatations diverses

Néant

Résultats détaillés du mesurage

LOCALS	Commentaires	Surfaces habitables	Surfaces des annexes	Surfaces NPC (1)
Maison principale				
<i>Sous sol</i>				
Pièce 01	Sous-sol		14,28 m ²	
Pièce 02	Sous-sol		23,45 m ²	
<i>Sous-totaux</i>			37,73 m ²	
RDC				
Véranda	Véranda		1,05 m ²	
Cuisine		20,28 m ²		
Séjour		14,02 m ²		
Pièce 01		6,81 m ²		
Local sous escalier		1,21 m ²		
<i>Sous-totaux</i>			42,32 m ²	1,05 m ²
1er étage				
Dégagement		5,97 m ²		
Bureau		5,97 m ²		
Chambre 01		11,00 m ²		
Chambre 02		14,25 m ²		
Salle de bains avec wc		4,50 m ²		
<i>Sous-totaux</i>			41,69 m ²	
Sous-totaux			84,01 m²	38,78 m²
SURFACES TOTALES		84,01 m²	38,78 m²	0,00 m²

(1) Non prises en compte

SIGNATURE DE LA PERSONNE PRESENTE



©AVOVENTES.FR

Agenda Diagnostics

Mes opérations étant terminées, je me suis retirée.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal descriptif et de superficie avec photographies prises par mes soins et plan cadastral sont ci-après annexés.

L'état de superficie et les diagnostics établis par le CABINET AGENDA DIAGNOSTICS et prévu à l'article L217-4 du Code de Construction et de l'habitation sont annexés au présent acte.

En vertu des dispositions de l'article A444-18 de l'arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des Commissaires de Justice, il est indiqué que la prestation objet du présent acte a débuté le 24.07.2024 à 14 heures 10, pour se terminer le 24.07.2024 à 16 heures 10, soit au total une durée de 2 heures 00.

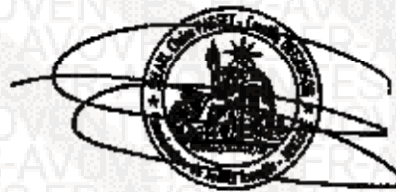
Telles sont mes constatations.

Dont procès-verbal de Constat pour servir et valoir ce que de droit.

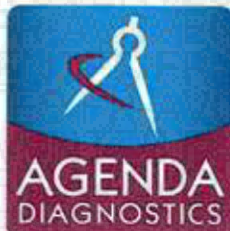
Coût de l'acte

Les articles font référence
au Code de Commerce

Émoluments (Art A444-10)	221,36 €
Déplacement (Art R. 444-48)	10,00 €
Vacation	150,30 €
Sous total HT	381,66 €
TVA à 20%	76,33 €
Débours	3,00 €
TOTAL TTC	460,99 €



Claire PASSET
Commissaire de Justice



BOURGOGNE CONTROLES

7 rue de la Laïcité
89000 AUXERRE

Tél : 03 86 72 29 00

julle89@agendadiagnostics.fr

©AVOVENTES.FR

Dossier N° 24071642 #SH

Attestation de surface habitable

Désignation de l'immeuble

Adresse : **49 rue Emile Tabarant**
89400 LAROCHE ST CYDROINE

Référence cadastrale : **AM / 12 - 13**

Lot(s) de copropriété : **Sans objet** N° étage : **Sans objet**

Nature de l'immeuble : **Maison individuelle**

Étendue de la prestation : **Parties Privatives**

Destination des locaux : **Habitation**

Date permis de construire : **Avant 1948**



Désignation du propriétaire

Propriétaire :

Si le propriétaire n'est pas le donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :

Qualité du donneur d'ordre :

Identification :

Identification de l'opérateur

Opérateur de mesurage : **©AVOVENTES.FR**

Cabinet de diagnostics : **BOURGOGNE CONTROLES**
7 rue de la Laïcité – 89000 AUXERRE
N° SIRET : 447 575 069 00011

Compagnie d'assurance : **AXA** N° de police : **10755853504** Validité : **du 01/01/2024 au 01/01/2025**

Réalisation de la mission

N° de dossier : **24071642 #SH**

Ordre de mission du : **19/07/2024**

Document(s) fourni(s) : **Aucun**

Commentaires : **Néant**

Cadre réglementaire

- Article R156-1 du Code de la Construction et de l'Habitation : Règles dimensionnelles
- Arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière



www.agendadiagnostics.fr

Chaque cabinet est juridiquement et financièrement indépendant.
SAS au capital de 45 000 € - SIRET : 447 575 069 00011 - APE : 7112B





- Articles 2 et 3 de la Loi n°89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs

Nota : Sauf indication contraire, l'ensemble des références légales, réglementaires et normatives s'entendent de la version des textes en vigueur au jour de la réalisation du diagnostic.

Limites du domaine d'application du mesurage

Les surfaces mentionnées ont fait l'objet d'un lever régulier et la superficie habitable est conforme à la définition de l'article R156-1 du Code de la Construction et de l'Habitation. Les mesures ont été réalisées à l'aide d'un mètre ruban et d'un télémètre laser, sur la base du bien tel qu'il se présentait matériellement au jour de la visite, et sont délivrées sous réserve du respect des affectations de surfaces conformément au permis de construire.

Synthèse du mesurage

Surface habitable : 84,01 m²

(quatre-vingt quatre mètres carrés un décimètre carré)

Surface des annexes : 38,78 m² – Surface non prise en compte : 0,00 m²

Constataions diverses

Néant

Résultats détaillés du mesurage

LOCAUX	Commentaires	Surfaces habitables	Surfaces des annexes	Surfaces NPC ⁽¹⁾
Maison principale				
<i>Sous sol</i>				
Pièce 01	Sous-sol		14,28 m ²	
Pièce 02	Sous-sol		23,45 m ²	
<i>Sous-totaux</i>			37,73 m ²	
<i>RDC</i>				
Véranda	Véranda		1,05 m ²	
Cuisine		20,28 m ²		
Séjour		14,02 m ²		
Pièce 01		6,81 m ²		
Local sous escalier		1,21 m ²		
<i>Sous-totaux</i>			42,32 m ²	1,05 m ²
<i>1er étage</i>				
Dégagement		5,97 m ²		
Bureau		5,97 m ²		
Chambre 01		11,00 m ²		
Chambre 02		14,25 m ²		
Salle de bains avec wc		4,50 m ²		
<i>Sous-totaux</i>			41,69 m ²	
Sous-totaux			84,01 m²	38,78 m²
<i>(1) Non prises en compte</i>		SURFACES TOTALES	84,01 m²	38,78 m²
				0,00 m²

Dates de visite et d'établissement de l'attestation

Visite effectuée le 24/07/2024

État rédigé à AUXERRE, le 25/07/2024

Signature de l'opérateur de mesurage



Cachet de l'entreprise



BOURGOGNE CONTROLES

7 rue de la Laïcité
89000 AUXERRE

Tél : 03 86 72 29 00

SIRET : 447 575 069 00011 – APE : 7112B

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité (annexes comprises), et avec l'accord écrit de son signataire.

Annexes

Plans et croquis

- Planche 1/4 : Maison principale - Sous sol
- Planche 2/4 : Maison principale - RDC
- Planche 3/4 : Maison principale - 1er étage
- Planche 4/4 : Maison principale - 2ème étage

Légende

Surface habitable	Surface des annexes	Surface non prise en compte
-------------------	---------------------	-----------------------------

PLANCHE DE REPERAGE USUEL			<i>Adresse de l'immeuble:</i>	49 rue Emile Tabarant 89400 LAROCHE ST CYDROINE
N° dossier: 24071642				
N° planche: 1/4	Version: 1	Type: Croquis		
Origine du plan: Cabinet de diagnostic			<i>Bâtiment – Niveau:</i>	Maison principale - Sous sol

Document sans échelle remis à titre indicatif

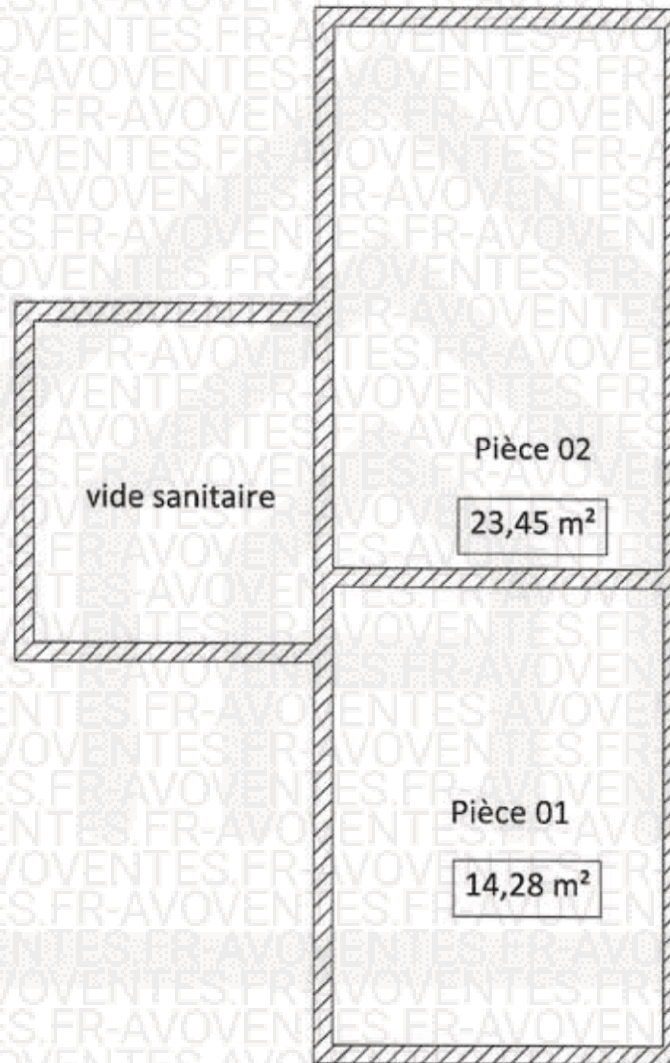




PLANCHE DE REPERAGE USUEL			<i>Adresse de l'immeuble:</i> 49 rue Emile Tabarant 89400 LAROCHE ST CYDROINE	
N° dossier: 24071642				
N° planche: 2/4	Version: 1	Type: Croquis		
Origine du plan: Cabinet de diagnostic			<i>Bâtiment – Niveau:</i> Maison principale - RDC	

Document sans échelle remis à titre indicatif

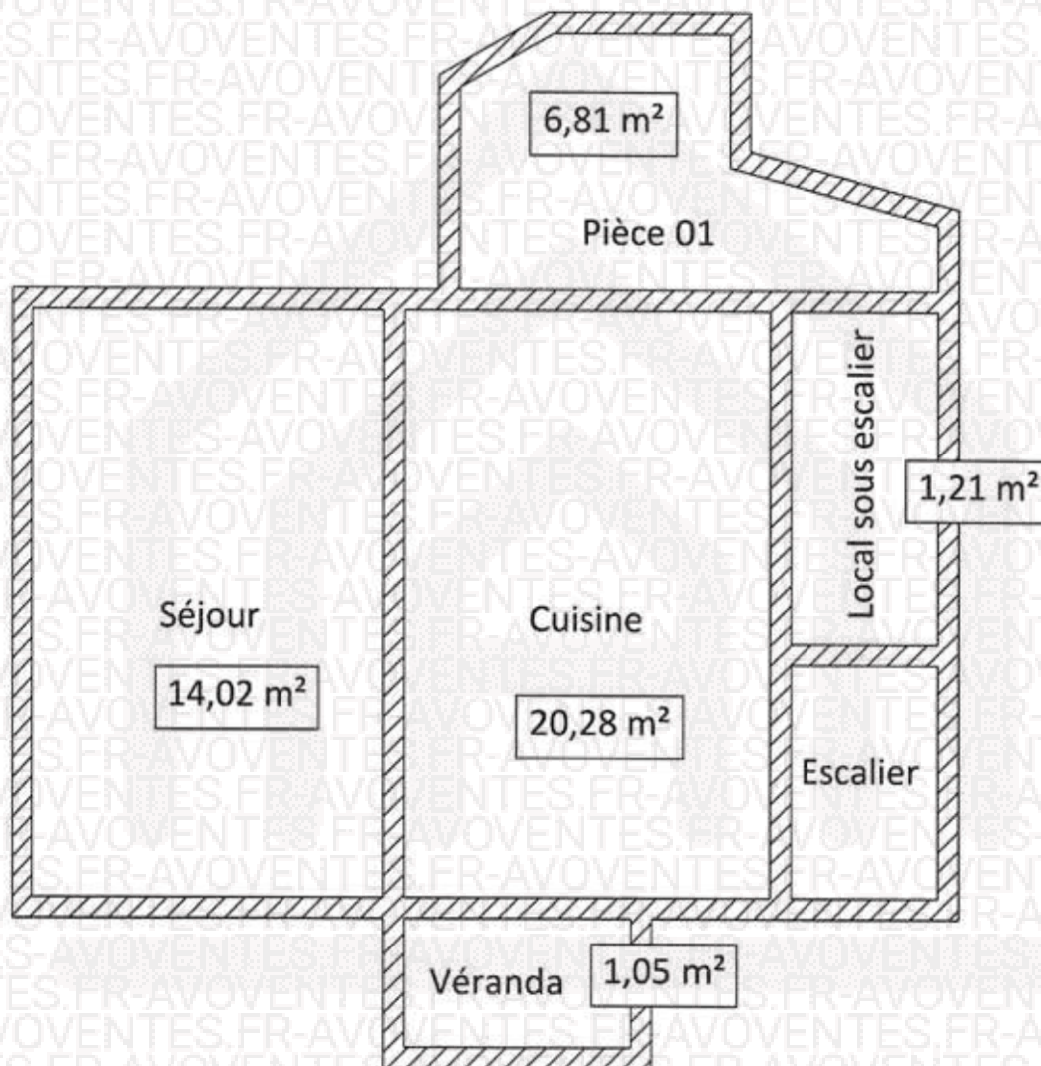




PLANCHE DE REPERAGE USUEL			<i>Adresse de l'immeuble:</i>	49 rue Emile Tabarant 89400 LAROCHE ST CYDROINE
<i>N° dossier:</i>	24071642			
<i>N° planche:</i>	3/4	<i>Version:</i> 1	<i>Type:</i> Croquis	
<i>Origine du plan:</i>	Cabinet de diagnostic		<i>Bâtiment – Niveau:</i>	Maison principale - 1er étage

Document sans échelle remis à titre indicatif

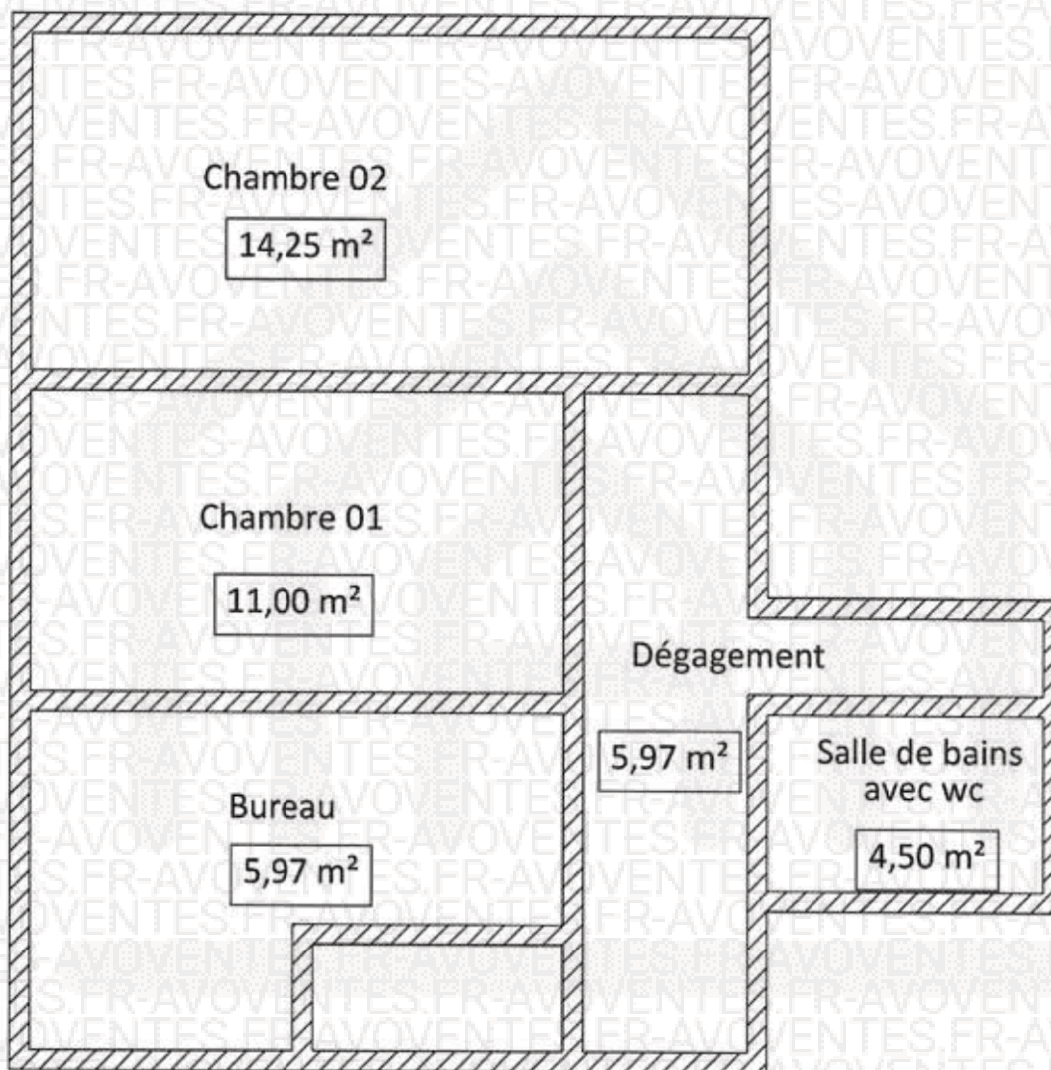
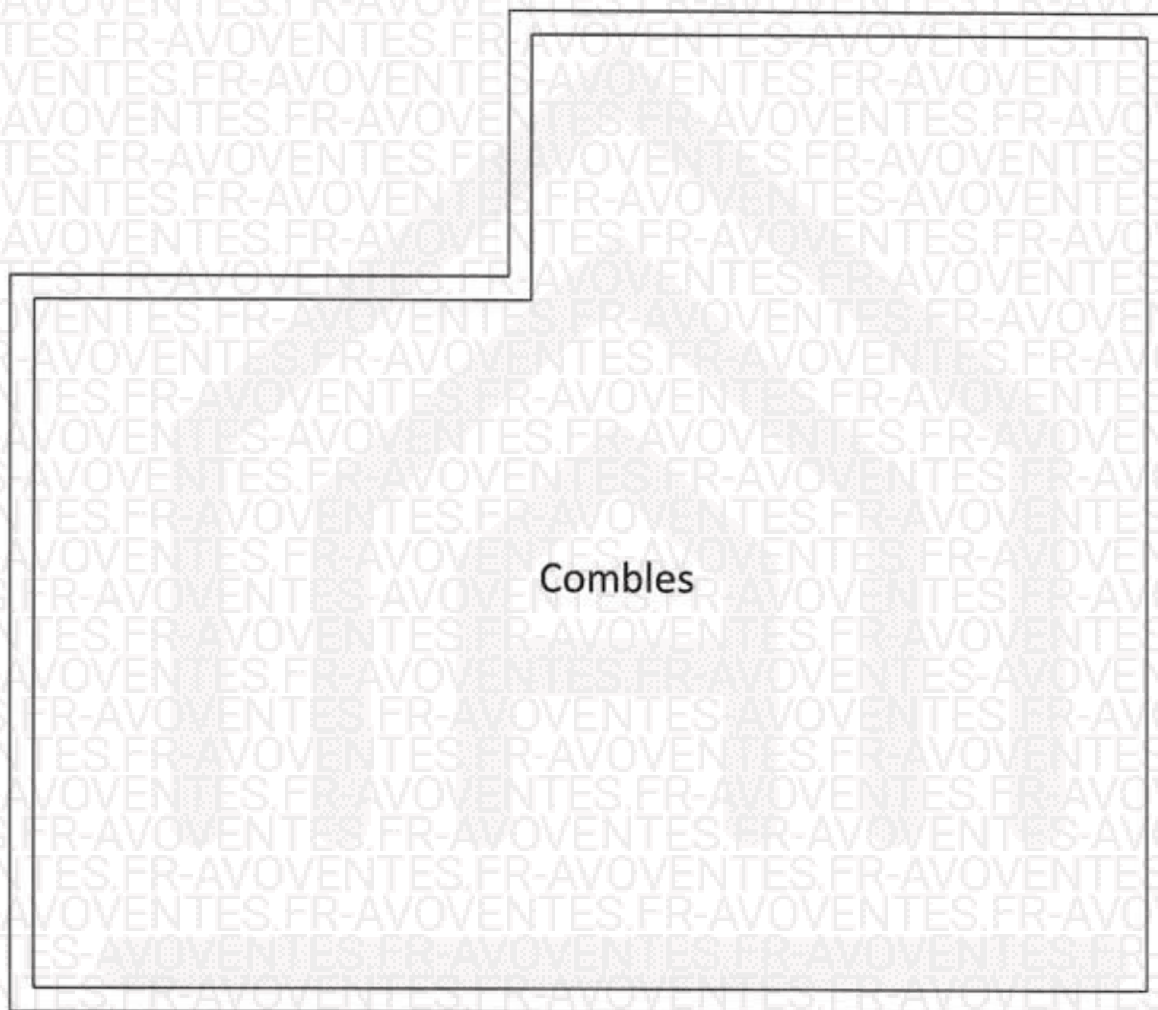




PLANCHE DE REPERAGE USUEL			<i>Adresse de l'immeuble:</i> 49 rue Emile Tabarant 89400 LAROCHE ST CYDROINE	
<i>N° dossier:</i> 24071642				
<i>N° planche:</i> 4/4		<i>Version:</i> 1	<i>Type:</i> Croquis	
<i>Origine du plan:</i> Cabinet de diagnostic			<i>Bâtiment – Niveau:</i> Maison principale - 2ème étage	

Document sans échelle remis à titre indicatif





Attestation d'assurance

RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE



ATTESTATION

AXA France IARD, atteste que : **BOURGOGNE CENTRALES**
AVOVENTES.FR
83000 ALZEXERE

Bénéficiaire du contrat n° 10755851504 souscrit par AGENDA France garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incombent du fait de l'exercice des activités garanties par ce contrat.

Ce contrat a pour objet de :

- Satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n° 2005-655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n° 2006-1114 du 5 septembre 2006, codifiés aux articles R 271-1 à R 212-4 et L 271-4 à L 271-6 du Code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes ultérieurs ;
- Garantir l'Assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile professionnelle qu'il peut encourir à l'égard d'autrui du fait des activités, telles que déclarées aux Dispositions Particulières, à savoir :

Sont couvertes les activités suivantes, sous réserve que les compétences de l'Assuré, personne physique ou que les compétences de ses diagnostiqueurs salariés aient été certifiées par un organisme agréé, lorsque la réglementation l'exige, et ce pour l'ensemble des diagnostics réalisés :

- Reperage listes A et B, constitution de DAPP et de DTA, évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, reperage liste C, reperage avant travaux immeubles bâtis, examen visuel après travaux de retrait de matériaux et produits contenant de l'amiante, dans tout type de bâtiment et plus généralement dans tout type d'ouvrage ou d'équipement de génie civil. (Annexe AVEC mention)
- Reperage avant-travaux autres immeubles (ouvrages et infrastructures de transport)
- Diagnostic gestion des déchets (PESAD)
- Constat de risque d'exposition au plomb (CREP), parties privatives et parties communes
- Reperage de plomb avant travaux
- Mesures de concentration en plomb dans les poussières
- Etat de l'installation intérieure d'électricité, parties privatives et parties communes
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Diagnostic termites avant vente, parties privatives et parties communes
- Reperage de termites avant travaux
- Etat parasitaire - Diagnostic Mérés
- Diagnostic de performance énergétique (DPE) tous types de bâtiments
- Diagnostic de performance énergétique (DPE) projeté
- Réalisation des attestations de prise en compte de la réglementation thermique pour les maisons individuelles ou accolées
- Conseil et étude en rénovation énergétique sans mise en oeuvre des prescriptions
- Audit énergétique réglementaire de bâtiments ne comportant qu'un seul logement
- Réalisation de bilans thermiques : thermographie infrarouge
- Mesurage surface privative (Carnet)
- Mesurages surfaces habitable, utile, de plancher - Relevés de surfaces
- Plans et croquis à l'exclusion de toute activité de conception
- Relevé de cotes pour la réalisation de plans d'évacuation et constat visuel de présence ou non de portes coupe-feu dans les immeubles d'habitation
- Fiche de renseignement Immeuble PIRVAL / Bien
- Etat des lieux locatif
- Constat logement décent
- Peil conventionné - Peil à l'air libre - Normes d'habitabilité
- Détermination de la concentration en plomb dans l'eau des canalisations
- Installation de détecteurs de fumée
- Diagnostic télétravail
- Diagnostic de performance numérique
- Attestation d'exposition des formations argileuses au phénomène de mouvement de terrain différentiel
- Etat des nuisances sonores aériennes (ENSA)
- Etat des risques et pollutions (ERP)
- Constat sécurité piscine
- Milieux de copropriété, tantièmes de charges
- Diagnostic Technique Global (DTG) / Projet de Plan Pluriannuel de Travaux (PPPT)
- Contrôle de l'installation d'assainissement non collectif
- Contrôle du raccordement au réseau public de collecte des eaux usées
- Diagnostic accessibilité handicapés

Garantie RC Professionnelle : 3 000 000 € par sinistre et par année d'assurance et par Cabinet.

La présente attestation ne peut engager l'Assuré au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère. Sa validité cesse pour les risques situés à l'étranger dès lors que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la Législation Locale auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

La présente attestation est valable pour la période du 13 mai 2024 au 1^{er} janvier 2025, sous réserve du paiement de la prime et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Établie à PARIS LA DEFENSE, le 14 mai 2024, pour la Société AXA



AXA France IARD SA

Société anonyme au capital de 214 789 030 Euros

Siège social : 315, Terrasses de l'Arche - 92721 Nanterre Cedex 928 097 460 R.E.S. Nanterre

Entreprise agréée par le Code des assurances - TVA Intracommunautaire n° FR 54 732 087 460

Opérations d'assurance soustraites de TVA - art. 361-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

3/3